

SA FIGURE... Sa figure était couverte de rougeurs, sa figure était enflée...

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES... Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Charles Owens à Marie Prilleux; Guy Hopkins à Marietta Wiltz; Louis Weiss à Ernestine Bratto; John C. Gilliam à Emily Isabella Talley; Holmes Robertson à Roberta James; John T. Raymond à Vve Clélie Howard; Albert Recknagel à Alexandrine Passaman; Frédéric W. Wehrmann à Jacobina Hallsvalander; Salvatore Baranco à Alice Laville.

NAISSANCES—Mmes Lawrence Hurstall, une fille; Joseph Koch, un garçon; John M. Neff, une fille; Sidney J. Thibodeaux, une fille; Robert Young, une fille; Louis J. Roussseau, une fille; Edward Young, un garçon; William C. De Arklund, une fille; Bernard Cler, jeune; Daniel Monnier, une fille; Albert J. Benedit, une fille; Gustave A. Betz, une fille; Samuel Saborian, une fille; John McInerney, un garçon; Neilson T. Kregger, un garçon; Baptiste Senac, une fille; George Springer, une fille; Thomas B. S. Roberts, une fille; Henry C. Madsen, une fille; Alexander R. Staunton, une fille; Marcel Lacroix, un garçon; Joseph Stephen Staunton.

Deces—Mme Mary Drennan, 42 ans, 343 Sud Claiborne; Mme Mary A. Babst, 40 ans, 2321 Cleveland; Peter J. Fabacher, 4 ans, 1065 Constantine; Catherine V. Gault, 13 mois, 86 Market; Mme Margaret Powers, 48 ans, — Millaudon; Vve B. Jungel, 77 ans, 1723 Conti; Eliza Mitchell, 75 ans, 258 Gravier; Patrick H. Flannery, 29 ans, Hôpital de Charité; Louis Sautlet, 5 mois, 121 rue Burdette; Louis Magline, 48 ans, 231 Marais; Antonio Belah, 50 ans, 1102 Treche; Alger; Lucien Laurence, 17 mois, 1731 Orleans; Alice Kemp, 31 ans, 240 Magasin; enfant du sexe femelle de Mme Taylor, deux ans, 300 Tchoupitoulas; Evelina Reed, 3 ans, Grénois et Tulane; Jacob Youngblood, 33 ans, Marigny et Johnson; Louise Anna Smith, 45 ans, 4819 Sud Front; Rosa Bailey, 42 ans, 3203 Sud Remparts; Edith Love, 45 ans, 2118 Septième; Maria Taylor, 75 ans, Lafon's Old Folks Home; Albert J. Augustine, 11 mois, 1122 Perdido; Frank Vosbin, 2 ans, 927 Pleasance; Evert Duthill Lyons, 45 ans, 2119 Orléans; Nicholas H. Green, 45 ans, Hotel Dieu; Mary Montabone, 7 ans, 1141 Annonciation; Harry Johnson, 42 ans, 1059 Chippewa; George Witting, 2 mois, 218 Sud Tonti; Anna Joseph, 82 ans, 2026 Borgogne; veuve Eliza Witt, 67 ans, 3507 Centre; Samuel Glover, 7 ans, 730 Sud Liberté; George Springer, 2 ans, 252 Quadrille; Rosa Litcher, 66 ans, 214 Peters; veuve Edward Sciardini, 65 ans, 1013 Bourbon.

Vente inscrite au Bureau des Adjudications.

G. L. Gurley à E. P. White, deux terrains bornés par les rues Dryades, Valmont, Remparts et Peters, \$7,500 Hart.

Mme B. P. Salathie à C. Ruello, un terrain borné par les rues Dauphine, Ursulines, Hôpital et Bourgeois, \$7,425 Dreyfus.

Le même au même, un terrain borné par les rues Ste Anne, Orléans, Rocheblave et Tonti, \$22,33 (Wouffe).

Le même au même, un terrain borné par les rues Ste Anne, Orléans, Rocheblave et Tonti, \$22,33 (Wouffe).

Le même au même, un terrain borné par les rues Ste Anne, Orléans, Rocheblave et Tonti, \$22,33 (Wouffe).

Le même au même, un terrain borné par les rues Ste Anne, Orléans, Rocheblave et Tonti, \$22,33 (Wouffe).

Le même au même, un terrain borné par les rues Ste Anne, Orléans, Rocheblave et Tonti, \$22,33 (Wouffe).

Le même au même, un terrain borné par les rues Ste Anne, Orléans, Rocheblave et Tonti, \$22,33 (Wouffe).

Le même au même, un terrain borné par les rues Ste Anne, Orléans, Rocheblave et Tonti, \$22,33 (Wouffe).

Le même au même, un terrain borné par les rues Ste Anne, Orléans, Rocheblave et Tonti, \$22,33 (Wouffe).

Le même au même, un terrain borné par les rues Ste Anne, Orléans, Rocheblave et Tonti, \$22,33 (Wouffe).

Le même au même, un terrain borné par les rues Ste Anne, Orléans, Rocheblave et Tonti, \$22,33 (Wouffe).

Le même au même, un terrain borné par les rues Ste Anne, Orléans, Rocheblave et Tonti, \$22,33 (Wouffe).

Le même au même, un terrain borné par les rues Ste Anne, Orléans, Rocheblave et Tonti, \$22,33 (Wouffe).

Le même au même, un terrain borné par les rues Ste Anne, Orléans, Rocheblave et Tonti, \$22,33 (Wouffe).

Philip Grant, fugitif; Robt Anderson, Acquittés; Albert Clark, Célestine Blanchard, actes de violence; Chas Smith, blessure; John Roberts, enlèvement; Envoyé devant la Cour Criminelle; Albert Deaux, actes de violence.

FAITS DIVERS.

CONSEIL MUNICIPAL.

Séance régulière du Conseil hier soir sous la présidence du Maire Flower.

MESSAGE DU MAIRE. Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 6 février 1900.

Au conseil: Je transmets au Conseil les documents suivants:

Rapport du commissaire des Edifices publics montrant le nombre des prisonniers enlevés quotidiennement au travail du 16 janvier au 15 février 1900.

Lettre de Hugh Bonnan, avocat-conseil de la General Asphalt Company, relative aux travaux exécutés par ladite compagnie dans les rues de Chartres et autres.

Communication de l'ingénieur de la ville relativement au contrat d'Arthur Liebe pour la construction d'un bureau d'alarmes d'incendie sur le toit de l'hôtel de ville, construction qui n'a pas été achevée dans le temps fixé par le contrat; ainsi qu'une lettre du même fonctionnaire incluant une copie d'une lettre de la Gamewell F. H. Tel. Co. requérant que l'entrepreneur soit pressé de terminer les travaux, attendu que ladite compagnie est prête à installer son réseau de fils.

Communication au même fonctionnaire relativement au contrat de C. C. Mills et Co. pour la construction d'une géolie, qui n'a pas été exécuté dans le temps fixé.

J'envois comme information au conseil une lettre que j'ai reçue de l'ingénieur de la Ville, à la date du 29 janvier, appelant mon attention sur le fait que Wm. L. Keife et Cie n'ont pas exécuté le contrat qui leur a été accordé le 15 novembre dernier.

J'ai mandé M. Keife et j'ai eu un entretien avec lui. Mon impression est que M. Keife ne peut pas exécuter son contrat parce qu'il ne peut pas obtenir la caution et les moyens d'exécution nécessaires.

Considérant le temps écoulé et le fait que le contrat n'est pas encore signé je suggère l'annulation du contrat.

En réponse à une demande d'information, votée à la dernière séance du conseil sur l'état des travaux de la rue du district de la rue du Canal, entre le Mississippi et la rue Bassin, je prends la liberté d'annoncer qu'immédiatement après le vote de l'ordonnance j'ai pris des mesures pour en assurer l'exécution.

Je suis informé par les présidents des diverses compagnies que deux ou trois mois s'écouleront avant que les matériaux nécessaires soient disponibles.

Mais un obstacle se présente dans la mise en vigueur de l'ordonnance. La compagnie de chemin de fer d'Orléans a demandé et a obtenu une injonction interdisant à la ville d'intervenir dans l'exploitation de cette compagnie en dehors des limites fixées par l'ordonnance numéro 1524 des séries municipales; interdisant aussi à la ville de permettre aux voies de la Crescent City R. R. de traverser celles de la compagnie d'Orléans.

Le tribunal a déclaré l'ordonnance actuelle déraisonnable dans ses exigences. Les débats sur cette question sont fixés à lundi prochain, et la décision du tribunal pourra terminer l'affaire.

Respectueusement, WALTER C. FLOWER, Maire.

Les documents transmis par le maire sont renvoyés aux commissions compétentes.

M. Britton est ensuite réélu unanimement président du Conseil.

Après la lecture des rapports des fonctionnaires et des comités le conseil adopte diverses ordonnances d'intérêt secondaire.

La lecture des affaires nouvelles terminée, l'ajournement à quinze jours est prononcé.

Les membres de cette association se sont réunis hier soir, sous la présidence de M. A. L. Redden.

En l'absence du président et du vice-président, M. Redden, le deuxième vice-président de l'association, a soumis son rapport.

Il a fait l'éloge de l'association qui a fait beaucoup de bien depuis sa fondation, il y a trois mois.

Le rapport du trésorier accuse un reliquat en caisse de \$488.20.

Le secrétaire, M. Bentley, a dit qu'il y a actuellement sur le rôle 1209 membres.

M. Blakely, du comité de la presse, ayant soulevé la question des ordonnances menaçant dans les rues, il a été décidé d'envoyer une circulaire à tous les violateurs de la loi et de les poursuivre s'ils persistaient à violer les ordonnances sanitaires.

M. Léonard, et Dr Lemonnier et plusieurs autres membres ont été appelés à donner leur opinion sur ce sujet, puis la séance a été levée.

Voleur arrêté. Un nègre du nom de John Wilson, alias Lincoln Layles, est entré hier matin dans la boulangerie de Chas Becker, rue Carondelet 1136, et y a commis un vol. Il a été poursuivi et arrêté par Mme Becker, qui l'a remis entre les mains de la police. Il avait sur lui divers objets volés.

Comparaisons: Albert Tension, détournement;

Comparaisons: Albert Tension, détournement;

Comparaisons: Albert Tension, détournement;

Comparaisons: Albert Tension, détournement;

L'Affaire Schwartz-Well.

De bonne heure, hier matin, il y avait foule dans la Cour de Circuit des Etats-Unis. Cette foule était attirée par la poursuite dont sont Aléxis par MM. Adams, Lazarus et Kruttschnitt. La séance n'était pas encore commencée, quand le bruit a couru dans la salle de l'arrivée de Walter W. Girault, qui vient d'être libéré de la prison fédérale de Columbus, Ohio.

A la rigueur, on eût pu faire venir également, pour témoigner, l'ancien président de banque, Charles W. W. Girault, qui était sous le nom de W. W. Girault, et qui était dans cette circonstance. Gardes restés donc à Columbus.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Quant à M. Girault, il est sous la garde du marshal Fontelieu et de ses députés. Il restera à la prison de paroisse, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

Les Républicains à Alexandria.

Voici les républicains de la Louisiane qui se rassemblent à Alexandria. Mais ils sont plus que jamais divisés en factions ennemies. Il leur sera difficile d'arriver à une entente. Comment unifier les intérêts des gens de couleur avec ceux des blancs. Les Lily White, comme on les appelle, auront toujours de la peine à faire bon ménage avec les gens de couleur, qui ont de hautes prétentions, tandis que les blancs ne peuvent se soumettre à eux.

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

Ils sont maîtres du terrain et de la direction. On doit s'attendre à une rupture entre les deux cotés qui se font une concurrence acharnée et n'obéissent qu'à des intérêts personnels. Que sont donc allés faire les planteurs dans cette galère?

NOUS DEMENAGEONS... C'est pourquoi! 715 RUE DU CANAL. PIANOS... Pianos Neufs \$150, 175, 200, 250 ET AUDESSUS. GRUNEWALD. Le Magasin de Musique du Sud.